

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS
(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : des Vergers n° : 10 tronçon :

NATURE DES TRAVAUX

Suppression + construction d'un nouveau branchement gaz

<input checked="" type="checkbox"/> Travaux exécutés par une entreprise	<input type="checkbox"/> Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud
Permission de voirie : N° : Date :	Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 03/04/2018 Au : 06/04/2018

MODE D'EXPLOITATION			
TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	x		Interdiction de stationner
Dépassement interdit	x		
Chaussée rétrécie	x		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18			
K10			
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : WETP ZI DES FORGERONS 4 RUE DES ECRIVAINS 57915 WOUSTVILLER

Personne responsable du chantier : M. WAGNER ERIC

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 0387970718

Maître d'œuvre / d'ouvrage :

Date : 13/03/2018

Signature / cachet

Elf



GRDF Réseaux EST
Pôle Ingénierie Est
40, Rue Alexandre de Goguel
57200 Sarreguemines

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros
RCS : PARIS 114 786 511

Entreprise :

Date : 13/03/18

Signature / cachet

wetp S.A.S.U.

Zone Industrielle des Forgerons
4 rue des Ecrivains
57915 WOUSTVILLER
Tel: 03 87 97 07 18 - Fax 03 87 97 41 66
SIRET 515 403 004 00036

[Signature]

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
		<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :

A Sarrebourg, le 14/03/2018

Signature / cachet



Pour le Maire
adjoint délégué

[Signature]
Roland KLEIN

Arrêté municipal du 09/05/2016

Portant réglementation de la circulation sur les voies communales, les chemins ruraux et sur les routes départementales dans l'agglomération de Sarrebourg